

8 septembre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Charles Pilet, président de l'Académie nationale de médecine, sur l'utilité pour l'Académie d'inscrire à son programme de travail la lutte contre la douleur, l'accompagnement des mourants et une évaluation du système de soins français, à Paris le 8 septembre 1999.

Monsieur le Président,

Comme je vous l'ai indiqué lors de l'entretien que nous avons eu ensemble le 18 mai dernier, il me semblerait très utile que l'Académie Nationale de Médecine, si elle en était d'accord, puisse ajouter plusieurs questions à son programme de travail.

En premier lieu, compte tenu de l'importance croissante des attentes des malades en ce qui concerne la lutte contre la douleur, compte tenu aussi de l'évolution des connaissances dans ce domaine, il serait d'un grand intérêt que l'Académie éclaire les conditions dans lesquelles les avancées scientifiques et techniques de ces dernières années peuvent être généralisées dans la pratique médicale, notamment pour combattre la douleur des enfants.

Je souhaiterais également que l'Académie se prononce sur les moyens d'améliorer l'accompagnement de la fin de vie, pour lequel de grands progrès restent à accomplir dans notre pays.

Enfin, il serait intéressant que l'Académie puisse envisager la question beaucoup plus générale de la situation internationale de la France du point de vue du coût et de l'efficacité des soins médicaux. Sa réflexion apporterait un éclairage très utile aux débats sur l'avenir de notre système de santé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement vôtre,\